

Déclarations de ministres

tout le temps voulu pour s'adapter aux nouvelles conditions d'un milieu en transformation et pour protéger les travailleurs contre les perturbations qui surviennent inévitablement quand une société évolue.

● (1110)

C'est un accord qui offre de nouvelles assurances à nos secteurs extractifs des Maritimes et de l'ouest du Canada, et qui multiplie les occasions d'affaires pour les entrepreneurs des provinces centrales.

Monsieur le Président, cet accord signifiera des prix plus bas pour les consommateurs et des salaires réels plus élevés pour les travailleurs canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Comme l'ont prédit le Conseil économique du Canada et d'autres organismes bien informés, l'accord aboutira en outre à la création d'un nombre important d'emplois nouveaux et durables. Dans son rapport le plus récent, le Conseil prévoit qu'un accord comme celui-ci pourrait bien créer au Canada 350 000 nouveaux emplois.

Monsieur le Président, cet accord plein de promesses offre des avantages et ouvre des perspectives aux jeunes de notre pays et aux régions du Canada. Si nous voulons que le Canada demeure uni et continue de prospérer, nous devons mettre l'accent sur l'égalité; la justice et la croissance étant le fait de toutes les régions depuis Terre-Neuve jusqu'en Colombie-Britannique, celles-ci auront l'occasion rêvée de partager la richesse croissante du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Le Canada devra toujours relever le même défi de concilier les intérêts régionaux et sectoriels avec l'intérêt national.

Notre gouvernement a entrepris ces négociations commerciales sans aucune garantie de succès. Nous l'avons dit à la Chambre avant de commencer. C'est une commission royale présidée par un Canadien distingué, l'honorable Donald S. Macdonald, qui a recommandé en 1985, après beaucoup d'étude et de réflexion, cette entreprise qu'elle considérait comme une nécessité vitale pour notre pays. Pour la réaliser, nous avons consulté des Canadiens de toutes les classes sociales et de toutes les régions du pays, conformément à l'excellent rapport de M. Macdonald et de ses collègues.

J'ai rencontré les premiers ministres provinciaux pas moins de huit fois et nos rencontres ont duré jusqu'à sept, huit et neuf heures. Je les rencontrerai de nouveau cette semaine pour les informer du résultat des négociations et pour les consulter.

[Français]

Pas plus tard, monsieur le Président, que vendredi dernier, alors que s'entamait la ronde finale et cruciale des négociations, les premiers ministres du Canada nous ont fait part directement de leur confiance en notre approche et en notre stratégie depuis le début des négociations commerciales avec les États-Unis.

La conférence des premiers ministres, qui était autrefois en proie aux confrontations stériles, est devenue un forum de collaboration efficace, menée de bonne foi dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Je remercie tous les premiers ministres de leur solidarité et de leur appui tout au long de ce processus, bien sûr, difficile.

D'un bout à l'autre des négociations, le Canada a maintenu un front uni. Sur toutes les questions cruciales, nous sommes demeurés solidaires et avons réglé nos différends entre nous, nonobstant bien sûr les erreurs de parcours et des difficultés de communication.

Monsieur le Président, je déposerai le texte complet de l'Accord dès que le libellé en aura été mis au point; il sera ensuite renvoyé au comité compétent de la Chambre pour analyse, étude et débat.

[Traduction]

Entre-temps, je dépose aujourd'hui le texte «Éléments d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada» signé par les représentants des deux gouvernements. On me dit qu'il y a peut-être une erreur typographique mineure dans ce document, mais il représente l'essentiel de l'accord conclu par les deux parties.

Ces éléments sont la base de l'accord que nous avons conclu et les équipes de négociation le traduiront en un texte juridique, comme convenu, en temps voulu.

[Français]

Les ministres et les négociateurs canadiens se prêteront volontiers aux travaux du Comité de la Chambre. Ils vont comparaître devant le Comité de la Chambre et il va de soi que les députés auront amplement l'occasion de débattre du contenu de l'accord à la Chambre. La Chambre des communes aura un grand débat national sur cette grande question d'envergure nationale.

Nous avons, monsieur le Président, déjà établi de vastes mécanismes de consultation entre le gouvernement et le secteur privé, et celui-ci, il me semble, est en train de devenir un facteur important dans la conduite des affaires publiques.

[Traduction]

Nous avons créé, par exemple, le Comité consultatif du commerce extérieur qui fait appel à l'expérience reconnue de Canadiens éminents dans les domaines importants pour notre pays. Nous avons créé 15 groupes consultatifs sectoriels pour nous assurer que le processus de négociation reflète continuellement et le mieux possible les préoccupations de tous les Canadiens dans tous les domaines importants de notre vie nationale.

Des centaines de Canadiens ont participé directement à cette louable entreprise sous la brillante direction générale de Walter Light. Cela représente un autre exemple de la façon fondamentalement nouvelle dont la politique publique est élaborée et formulée au Canada. Je pense que c'est un changement bénéfique parce qu'il fait participer les Canadiens à la prise des décisions qui les touchent.